



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
19 mai 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention

#### Quatorzième session

Bangkok, 5-8 avril 2011, et Bonn, 7-17 juin 2011

Point 2 a) de l'ordre du jour

#### Questions d'organisation

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour annoté

#### Note de la Secrétaire exécutive\*

## I. Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux de la session.
3. Élaboration d'un document contenant des résultats exhaustifs et équilibrés devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa dix-septième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, conformément aux résultats des treizième et seizième sessions de la Conférence des Parties et sachant que les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention concernent à la fois des tâches relatives à la mise en œuvre et des questions en suspens:
  - 3.1 Une vision commune de l'action concertée à long terme;

---

\* Le présent document a été soumis tardivement en raison du laps de temps très court entre les première et deuxième parties de la quatorzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

- 3.2 Action renforcée pour l'atténuation:
  - 3.2.1 Engagements ou mesures d'atténuation appropriés au niveau national de la part des pays développés parties;
  - 3.2.2 Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement parties;
  - 3.2.3 Démarches générales et mesures d'incitation positive pour tout ce qui concerne la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement;
  - 3.2.4 Démarches sectorielles et mesures par secteur concertées visant à favoriser la mise en œuvre de l'alinéa c du paragraphe 1 de l'article 4 de la Convention;
  - 3.2.5 Diverses démarches possibles, y compris les possibilités de recourir aux marchés, pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et promouvoir de telles mesures, en tenant compte du fait que pays développés et pays en développement parties ne se trouvent pas dans la même situation;
  - 3.2.6 Conséquences économiques et sociales des mesures de riposte;
- 3.3 Action renforcée pour l'adaptation;
- 3.4 Financement;
- 3.5 Mise au point et transfert de technologies;
- 3.6 Renforcement des capacités.
4. Examen: Définition complémentaire de sa portée et élaboration de ses modalités.
5. Poursuite de l'examen des solutions juridiques permettant d'aboutir à un résultat convenu d'un commun accord sur la base de la décision 1/CP.13, des travaux effectués à la seizième session de la Conférence des Parties et des propositions faites par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention.
6. Questions diverses:
  - a) Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont en transition vers une économie de marché;
  - b) Parties visées à l'annexe I de la Convention dont la situation particulière est reconnue par la Conférence des Parties.
7. Questions supplémentaires.
8. Rapport de la session.

## II. Contexte

1. Par sa décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali), la Conférence des Parties a lancé un vaste processus global devant se dérouler dans le cadre du Groupe de travail spécial de l'action concertée au titre de la Convention (le Groupe de travail spécial) pour permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en vue de parvenir d'un commun accord à un résultat et d'adopter une décision à sa quinzième session<sup>1</sup>.

2. À sa seizième session, la Conférence des Parties a prolongé d'une année le mandat du Groupe de travail spécial pour qu'il poursuive sa tâche en vue de donner effet aux mesures prévues dans la décision 1/CP.16 et d'en soumettre les résultats à la Conférence des Parties pour examen à sa dix-septième session; elle lui a en outre demandé de poursuivre sa tâche en se fondant sur les documents dont il est saisi<sup>2</sup>.

## III. Annotations

### 1. Ouverture de la session

3. La première partie de la quatorzième session du Groupe de travail spécial a été ouverte par le Président le mardi 5 avril 2011 au Centre de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies à Bangkok (Thaïlande). La deuxième partie de la quatorzième session s'ouvrira le mardi 7 juin 2011 à l'hôtel Maritim à Bonn (Allemagne).

### 2. Questions d'organisation

#### a) Adoption de l'ordre du jour

4. Le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour de sa quatorzième session<sup>3</sup> à sa 2<sup>e</sup> séance, le 8 avril 2011.

FCCC/AWGLCA/2011/5	<i>Ordre du jour annoté. Note de la Secrétaire exécutive</i>
--------------------	--

#### b) Organisation des travaux de la session

5. *Rappel:* Le Groupe de travail spécial reprendra sa quatorzième session en séance plénière le mardi 7 juin 2011.

6. Les délégations sont invitées à se reporter à la note du Président du Groupe de travail spécial relative au déroulement de la deuxième partie de la quatorzième session du Groupe (FCCC/AWGLCA/2011/6)<sup>4</sup> pour de plus amples renseignements sur l'organisation

<sup>1</sup> À sa quinzième session, la Conférence des Parties a décidé de prolonger le mandat du Groupe de travail spécial afin qu'il puisse poursuivre ses travaux en vue d'en présenter les résultats à la Conférence des Parties pour adoption à sa seizième session (décision 1/CP.15, par. 1).

<sup>2</sup> Décision 1/CP.16, par. 143 et 144.

<sup>3</sup> Adopté sous la cote FCCC/AWGLCA/2011/L.1.

<sup>4</sup> À paraître.

des travaux de la session et pour prendre connaissance des propositions formulées à ce sujet.

7. Les délégations sont également invitées à se reporter au site Web de la Convention, qui donne un aperçu de l'organisation de la session, et à consulter le programme quotidien publié pendant la session ainsi que les écrans de télévision en circuit fermé qui donnent des renseignements détaillés et à jour sur le calendrier des travaux du Groupe de travail spécial.

8. La deuxième partie de la quatorzième session du Groupe de travail spécial se tiendra en parallèle avec la deuxième partie de la seizième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et la trente-quatrième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique. Elle sera organisée conformément aux recommandations formulées par le SBI à sa trente-deuxième session<sup>5</sup>.

9. *Mesure à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité à convenir de l'organisation des travaux de la session.

FCCC/AWGLCA/2011/5

*Ordre du jour annoté. Note de la Secrétaire exécutive*

FCCC/AWGLCA/2011/6

*Note relative au déroulement de la deuxième partie de la quatorzième session. Note du Président*

**3. Élaboration d'un document contenant des résultats exhaustifs et équilibrés devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa dix-septième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, conformément aux résultats des treizième et seizième sessions de la Conférence des Parties et sachant que les travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention concernent à la fois des tâches relatives à la mise en œuvre et des questions en suspens**

**3.1 Une vision commune de l'action concertée à long terme**

**3.2 Action renforcée pour l'atténuation**

3.2.1 Engagements ou mesures d'atténuation appropriés au niveau national de la part des pays développés parties

3.2.2 Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement parties

3.2.3 Démarches générales et mesures d'incitation positive pour tout ce qui concerne la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement

<sup>5</sup> FCCC/SBI/2010/10, par. 164 et 165.

- 3.2.4 Démarches sectorielles et mesures par secteur concertées visant à favoriser la mise en œuvre de l'alinéa c du paragraphe 1 de l'article 4 de la Convention
- 3.2.5 Diverses démarches possibles, y compris les possibilités de recourir aux marchés, pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et promouvoir de telles mesures, en tenant compte du fait que pays développés et pays en développement parties ne se trouvent pas dans la même situation
- 3.2.6 Conséquences économiques et sociales des mesures de riposte

### **3.3 Action renforcée pour l'adaptation**

### **3.4 Financement**

### **3.5 Mise au point et transfert de technologies**

### **3.6 Renforcement des capacités**

10. *Rappel:* À sa treizième session, la Conférence des Parties a lancé un vaste processus pour permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en vue de parvenir d'un commun accord à un résultat<sup>6</sup>. À sa seizième session, elle a demandé au Groupe de travail spécial de poursuivre sa tâche en vue de donner effet aux mesures prévues dans la décision 1/CP.16 en se fondant sur les documents dont il est saisi et d'en soumettre les résultats à la Conférence des Parties pour examen à sa dix-septième session<sup>7</sup>.

11. En élaborant un texte final global et équilibré pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-septième session, le Groupe de travail spécial entend mettre à profit et approfondir les résultats des treizième et seizième sessions de la Conférence des Parties, sachant que ses travaux comprennent à la fois des tâches liées à la mise en œuvre et des questions dont l'examen reste à conclure.

12. *Mesures à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité à examiner le point 3 de l'ordre du jour et les points subsidiaires, ainsi qu'à entreprendre l'élaboration d'un ou de plusieurs projets de décision et/ou à déterminer les autres mesures éventuelles à prendre afin d'élaborer un document contenant des résultats exhaustifs et équilibrés, pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-septième session.

<sup>6</sup> Décision 1/CP.13, par. 1 et 2.

<sup>7</sup> Décision 1/CP.16, par. 143 et 144.

3.2.1 Engagements ou mesures d'atténuation appropriés au niveau national de la part des pays développés parties	
<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.6 et Corr.1 et Add.1</i>	<i>Views on the items relating to a work programme for the development of modalities and guidelines listed in decision 1/CP.16, paragraph 46. Submissions from Parties</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2011/7</i>	<i>Atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16. Rapport des Coprésidents de l'atelier</i>
<i>FCCC/TP/2011/1</i>	<i>Quantified economy-wide emission reduction targets by developed country Parties to the Convention: assumptions, conditions and comparison of the level of emission reduction efforts</i>
3.2.2 Mesures d'atténuation appropriées au niveau national de la part des pays en développement parties	
<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.7 et Add.1</i>	<i>Views on the items relating to a work programme for the development of modalities and guidelines listed in decision 1/CP.16, paragraph 66. Submissions from Parties</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2011/8</i>	<i>Atelier sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national notifiées par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes et tout type d'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures, organisé en application du paragraphe 51 de la décision 1/CP.16. Rapport des coprésidents de l'atelier</i>
3.2.5 Diverses démarches possibles, y compris les possibilités de recourir aux marchés, pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et promouvoir de telles mesures, en tenant compte du fait que pays développés et pays en développement parties ne se trouvent pas dans la même situation	
<i>FCCC/AWGLCA/2011/4</i>	<i>Rapport de synthèse des informations sur l'évaluation de diverses démarches visant à améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et à promouvoir de telles mesures. Note du secrétariat</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.2 et Add.1 et 2</i>	<i>Views on the elaboration of market-based mechanisms. Submissions from Parties</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.3 et Add.1 et 2</i>	<i>Views on the elaboration of non-market-based mechanisms. Submissions from Parties</i>

<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.4 et Add.1</i>	<i>Views on the evaluation of various approaches in enhancing the cost-effectiveness of, and promoting, mitigation actions. Submissions from Parties</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.5</i>	<i>Views on the elaboration of market-based and non-market-based mechanisms and the evaluation of various approaches in enhancing the cost-effectiveness of, and promoting, mitigation actions. Submissions from admitted observer organizations</i>
<b>3.3 Action renforcée pour l'adaptation</b>	
<i>FCCC/AWGLCA/2011/3</i>	<i>Rapport de synthèse sur la composition, les modalités de fonctionnement et les procédures du Comité de l'adaptation, notamment sur l'interaction à envisager avec d'autres dispositifs institutionnels pertinents. Note du secrétariat</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2011/MISC.1 et Add.1</i>	<i>Views on the composition of, and modalities and procedures for, the Adaptation Committee, including linkages with other relevant institutional arrangements. Submissions from Parties</i>
<b>3.4 Financement</b>	
<i>FCCC/AWGLCA/2011/INF.3</i>	<i>Information from developed country Parties on the resources provided to fulfil the commitment referred to in decision 1/CP.16, paragraph 95</i>
<b>3.5 Mise au point et transfert de technologies</b>	
<i>FCCC/AWGLCA/2011/INF.2</i>	<i>Expert workshop on the Technology Mechanism in conjunction with the fourteenth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Report by the Chair of the workshop</i>

#### **4. Examen: Définition complémentaire de sa portée et élaboration de ses modalités**

13. *Rappel*: À sa seizième session, la Conférence des Parties a décidé d'examiner périodiquement le caractère adéquat de l'objectif global à long terme<sup>8</sup>, à la lumière de l'objectif ultime de la Convention, et les progrès d'ensemble accomplis dans sa réalisation, et a demandé au Groupe de travail spécial de préciser la portée de l'examen en question et d'en mettre au point les modalités, en indiquant notamment les contributions qui seront nécessaires, en vue de l'adoption de ces modalités à la dix-septième session de la Conférence des Parties<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Voir la décision 1/CP.16, par. 4.

<sup>9</sup> Décision 1/CP.16, par. 138 à 140.

14. *Mesure à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à entreprendre l'élaboration d'un projet de décision précisant la portée de l'examen et ses modalités, pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-septième session.

## **5. Poursuite de l'examen des solutions juridiques permettant d'aboutir à un résultat convenu d'un commun accord sur la base de la décision 1/CP.13, des travaux effectués à la seizième session de la Conférence des Parties et des propositions faites par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention**

15. *Rappel*: À sa seizième session, la Conférence des Parties a demandé au Groupe de travail spécial de continuer à examiner des solutions juridiques qui lui permettraient d'achever sa tâche en présentant un résultat convenu d'un commun accord sur la base de la décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali), des travaux effectués à la seizième session de la Conférence des Parties et des propositions faites par les Parties<sup>10</sup> au titre de l'article 17 de la Convention<sup>11</sup>.

16. *Mesure à prendre*: Le Groupe de travail spécial sera invité à continuer d'examiner des solutions juridiques qui lui permettraient de parvenir à un résultat convenu d'un commun accord.

## **6. Questions diverses**

- a) **Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont en transition vers une économie de marché**
- b) **Parties visées à l'annexe I de la Convention dont la situation particulière est reconnue par la Conférence des Parties**

17. *Rappel*: À sa seizième session, la Conférence des Parties a demandé au Groupe de travail spécial de poursuivre l'examen des questions concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont en transition vers une économie de marché en vue d'aider ces Parties à accéder aux technologies, au renforcement des capacités et aux moyens de financement nécessaires pour être mieux à même de développer une économie à faibles émissions<sup>12</sup>.

18. Par ailleurs, la Conférence des Parties a demandé au Groupe de travail spécial de poursuivre l'examen des questions relatives à la Turquie<sup>13</sup>, en vue de favoriser l'accès de cette Partie à un financement, à la technologie et au renforcement des capacités pour qu'elle soit mieux à même d'appliquer plus efficacement la Convention<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> Ces propositions figurent dans les documents FCCC/CP/2009/3, FCCC/CP/2009/4, FCCC/CP/2009/5, FCCC/CP/2009/6, FCCC/CP/2009/7 et FCCC/CP/2010/3.

<sup>11</sup> Décision 1/CP.16, par. 145.

<sup>12</sup> Décision 1/CP.16, par. 141.

<sup>13</sup> Rappelant, à cet égard, la décision 26/CP.7 par laquelle les Parties ont été invitées à prendre en considération le cas spécial de la Turquie, qui est placée dans une situation différente de celle des autres Parties visées à l'annexe I de la Convention.

<sup>14</sup> Décision 1/CP.16, par. 142.

19. *Mesure à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité à poursuivre l'examen des questions mentionnées ci-dessus aux paragraphes 17 et 18 en vue d'aider les Parties concernées à accéder aux technologies, au renforcement des capacités et aux moyens de financement évoqués dans ces paragraphes.

## **7. Questions supplémentaires**

20. Toute autre question soulevée pendant la session sera examinée au titre de ce point.

## **8. Rapport de la session**

21. *Rappel:* Un projet de rapport sur les travaux de la quatorzième session sera établi pour adoption par le Groupe de travail spécial.

22. *Mesure à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité à adopter le projet de rapport et à autoriser le Rapporteur à achever l'élaboration du rapport, suivant les indications données par le Président et avec le concours du secrétariat.

## Annexe

### **Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sera saisi à sa quatorzième session**

#### **Documents établis pour la deuxième partie de la session**

FCCC/AWGLCA/2011/5	Ordre du jour annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/AWGLCA/2011/6	Note relative au déroulement de la deuxième partie de la quatorzième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2011/3	Rapport de synthèse sur la composition, les modalités de fonctionnement et les procédures du Comité de l'adaptation, notamment sur l'interaction à envisager avec d'autres dispositifs institutionnels pertinents. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2011/4	Rapport de synthèse des informations sur l'évaluation de diverses démarches visant à améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et à promouvoir de telles mesures. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2011/7	Atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16. Rapport des Coprésidents de l'atelier
FCCC/AWGLCA/2011/8	Atelier sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national notifiées par les pays en développement parties, les hypothèses sous-jacentes et tout type d'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures, organisé en application du paragraphe 51 de la décision 1/CP.16. Rapport des coprésidents de l'atelier
FCCC/AWGLCA/2011/INF.2	Expert workshop on the Technology Mechanism in conjunction with the fourteenth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Report by the Chair of the workshop
FCCC/AWGLCA/2011/INF.3	Information from developed country Parties on the resources provided to fulfil the commitment referred to in decision 1/CP.16, paragraph 95

FCCC/TP/2011/1	Quantified economy wide emission reduction targets by developed country Parties to the Convention: assumptions, conditions and comparison of the level of emission reduction efforts
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.1 et Add.1	Views on the composition of, and modalities and procedures for, the Adaptation Committee, including linkages with other relevant institutional arrangements. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.2 et Add.1 et 2	Views on the elaboration of market-based mechanisms. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.3 et Add.1 et 2	Views on the elaboration of non-market-based mechanisms. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.4 et Add.1	Views on the evaluation of various approaches in enhancing the cost-effectiveness of, and promoting, mitigation actions. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.5	Views on the elaboration of market-based and non-market-based mechanisms and the evaluation of various approaches in enhancing the cost-effectiveness of, and promoting, mitigation actions. Submissions from admitted observer organizations
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.6 et Corr.1 et Add.1	Views on the items relating to a work programme for the development of modalities and guidelines listed in decision 1/CP.16, paragraph 46. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2011/MISC.7 et Add.1	Views on the items relating to a work programme for the development of modalities and guidelines listed in decision 1/CP.16, paragraph 66. Submissions from Parties

### **Autres documents disponibles**

FCCC/AWGLCA/2011/1 et Add.1 à 5	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/AWGLCA/2011/2	Note relative au déroulement de la quatorzième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2010/18	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa treizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010
FCCC/AWGLCA/2010/14	Texte de négociation. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2010/INF.1	In-session draft texts and notes by the facilitators prepared at the twelfth session of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Note by the secretariat

FCCC/AWGLCA/2010/MISC.8	Preparation of an outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its sixteenth session to enable the full, effective and sustained implementation of the Convention through long-term cooperative action now, up to and beyond 2012. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2010/MISC.6/Add.2	Preparation of an outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its sixteenth session to enable the full, effective and sustained implementation of the Convention through long-term cooperative action now, up to and beyond 2012. Submissions from Parties. Addendum
FCCC/CP/2010/7 et Corr.1 et Add.1	Rapport de la seizième session de la Conférence des Parties, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010
FCCC/CP/2010/3	Proposition de protocole à la Convention, établie par la Grenade pour adoption à la seizième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/11 et Add.1	Rapport de la quinzième session de la Conférence des Parties tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009
FCCC/CP/2009/7	Projet d'accord de mise en œuvre à conclure au titre de la Convention, établi par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/6	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement costaricien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/5	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement australien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/4	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement tuvaluan au titre de l'article 17 de la Convention. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/3	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement japonais pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2007/6 et Add.1	Rapport de la treizième session de la Conférence des Parties tenue à Bali du 3 au 15 décembre 2007